



ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

Justificatif de parution sur lyoncapitale.fr

Téléchargé le 09 / 02 / 2026 à 07:07

Date de publication : lundi 22 janvier 2024 à 02:26

Type : Cession de fonds de commerce

Localisation : 69 - Rhône

Support de parution : LyonCapitale.fr

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 12 août 2023, enregistré à la recette des impôts de LYON le 11 septembre 2023, dossier 202300042254 référence 6904P612023A09337 :

La société dénommée Le Palais des tajines et des couscous, SAS au capital de 1000 €, dont le siège est 44, rue Rachais 69007 LYON, 815 121 801 RCS LYON, représentée par son Président Moulay-Taibi AL KANTARI a cédé à La société O'KENTUCKY, EURL au capital de 10000 €, dont le siège est 44, rue Rachais 69007 LYON, immatriculée au RCS de LYON sous le numéro 977487032, Représentée par son Gérant M. MERABTI Samy,

un fonds de commerce de fonds de commerce de restauration, situé 44, rue Rachais, 69007 LYON, pour lequel le vendeur est immatriculé au RCS de 977 487 032 00012 sous le numéro 977487032, moyennant le prix de 90000 €. L'entrée en jouissance est fixée au 12 août 2023. Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales au siège social du cessionnaire 44, rue Rachais 69007 LYON.

Vous pouvez consulter l'annonce à l'adresse suivante :

<https://annonces-legales.lyoncapitale.fr/annonce/d9b6a3bc-5e6d-45c7-8f4c-522663390179-form-instance>

Siège social : 41, rue du Capitaine Guynemer – 92925 La Défense Cedex